

APEL : Association des Parents d'élèves de l'Enseignement libre

Association régie par la loi 1901.

L'APEL est l'association représentative des parents d'élèves.

Le conseil d'administration de l'APEL ne peut être composé que de parents ayant leur(s) enfant(s) dans l'établissement.

APEL La Boissière des Landes

Président : Sonia BORDERON
Trésorier : Aurélie DENIS
Secrétaire : Valérie BROCHARD
Membres : Pauline TESSON
Marc MOREAU
Julien MOREAU

En collaboration étroite avec le chef d'établissement, les enseignants, les catéchistes, et l'OGEC, les APEL assurent :
- la représentation des parents,
- les services aux familles : accueil...

Les ressources des APEL proviennent essentiellement :
- des adhésions volontaires des familles,
- des bénéfices de manifestations
(diner dansant pour La Boissière,
Vente de pizzas, de gâteaux pour St Avaugourd),
- des subventions des mairies respectives.

Les APEL permettent de subventionner une partie des sorties pédagogiques.